

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 28 Octobre 2014

Ordre du Jour :

- 1) Accueil des participants
- 2) Rapport d'activité
- 3) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2013
(vous le trouverez sur le site www.co-naître.ch)
- 4) Présentation et approbation des comptes
- 5) Démissions et élections du comité
- 6) Election du vérificateur des comptes
- 7) Présentation des activités de l'année

Liste des présents :

Marie-Claire Zaugg, Isaline Frey, Nathalie Luisoni , Déborah Grandjean, Gaëlle Dupin, Véronique Trabujo, Marianne Baertschi, Eléna Piantino, Yves Piantino, Chloé Baertschi, Deborah Vetterli

Excusés :

Carine Dejussel, Thomas et Céline Payot, Julia Litzen, Dominique et Daniel Dulac, Verena Moser, Isabelle Robatti, Nicole Picard, Ozgur Akkaya Erdemol, Ariane Bogousslavski, Karen Morend.

La séance est ouverte à 19h15

1) Accueil des participants

Nous participons à la 6e Assemblée Générale de l'association Co-Naître.

Mot de la Présidente :

Bienvenu à chaque participant. Nous nous réjouissons d'entamer une nouvelle année d'activité à vos côtés.

Lecture d'un passage du livre **Le concept d'Aquamatter** sur le lien d'attachement :

« Le lien affectif qui amène la mère à s'occuper de l'enfant et à lui fournir les soins et nourritures matérielles et psychiques qui le maintiennent en vie. De la qualité de ce lien dépendra la qualité de la vie de l'enfant sur le plan matériel, affectif et relationnel (lien avec le monde). Sa formation prend racine in-utéro, par le biais des émotions de la mère et du ressenti de l'enfant, eux-mêmes étroitement liées aux messages du monde extérieur environnant. Lors de la naissance, ce lien se consolide ou se détériore. Il se construit à

travers la communication affective (émotions et sens) et une communication plus subtile que la science n'explique pas, qui fait que maman et bébé se comprennent parfois même à travers les rêves : nous sommes en face de la magie de l'amour ». (Anne-Marie Vermeulen-Saurel, Ed. Bénévent 2009)

2) Rapport d'activité

Activité 2013-2014 :

120 membres, dont 50 membres professionnels et 60 membres parents plus nombre de sympathisants.

Nous remercions chacun de nos membres qui par leur soutien nous permettent de poursuivre notre mission qui est de soutenir et de promouvoir les « naissances respectées ».

Par vos cotisations, nous pouvons atteindre nos objectifs, tels que mentionné sur notre site internet :

Informer, accueillir, aider

Répondre aux besoins d'information, de soutien et d'écoute des parents et futurs parents et les orienter de façon personnalisée.

Centraliser

Rassembler et offrir les informations utiles afin que les parents puissent faire des choix en toute connaissance de cause.

Relier

Faciliter les liens entre les différents protagonistes et les échanges d'expériences et de soutien entre les parents.

Faire connaître

Regrouper en une base de données interactive les différentes prestations du réseau romand liées à la périnatalité (structures, associations, professionnels du corps médical et d'approches complémentaires). Organiser des événements (projection de documentaires, conférences, débats, salons, projets pédagogiques). Relayer des programmes et projets internationaux

Vie de l'association et Evènements

Le comité de Co-Naître s'est réuni en Novembre dernier pour la répartition des tâches des membres du comité.

Depuis et tout au long de l'année, plusieurs réunions de travail se sont mises en place afin d'organiser le programme des évènements marquant de l'année.

Sur l'année d'activité 2013-2014, nous avons notamment organisé les évènements suivants :

- ✓ Octobre 2013 : projection du film « L'Arbre et le Nid » suivi d'une discussion ouverte
- ✓ Plusieurs « Tentes Rouges » sur Genève et Lausanne
- ✓ Une soirée de réseautage afin de mieux se connaître entre membres professionnels
- ✓ Stand Co-Naître au Salon Bébé de Genève 2013 et 2014 avec de bons contacts afin de faire découvrir l'association (suite à l'investissement nécessaire pour participer au salon, nous avons décidé de ne pas participer au salon 2015)
- ✓ Les comptes de l'association Co-Naître sont à nouveau sains

Médiathèque Co-Naître

Pour des raisons financières liées à l'activité de l'année passée, nous avons dû fermer la permanence du jeudi matin à l'arcade des sages-femmes, permettant l'accès à notre médiathèque.

Celle-ci a été déménagée à la boutique Mère et Terre

Nous vous rappelons, qu'en tant que membre de l'association Co-Naître, vous avez accès à une centaine de livre en prêt gratuitement. Renseignement :

Boutique Mère & Terre Grens

La Place

1274 Grens s/Nyon

Tel: 022 361 39 66

Ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h- 16 h

Tous les samedi: 10-15h

info@mere-et-terre.ch

www.mere-et-terre.ch

3) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2013

PV du 29 septembre 2013 approuvé à l'unanimité

4) Présentation et approbation des comptes

Présentation des comptes par la Trésorière

Nous enregistrons une augmentation de nos membres tant professionnels que parents

Concernant les frais de télécommunication, nous devons changer d'hébergement pour notre site internet car suite à l'augmentation des frais de changes (celui-ci étant basé à l'étranger), les frais mensuels ont drastiquement augmenté.

Toutes les factures doivent être libellées au nom de l'association.

Besoin de transférer le numéro de téléphone de l'association sous le nom de l'association qui est domiciliée à Genève.

Envoi des justificatifs d'attestation aux donateurs pour exonération d'impôts avant 2014.

Mot du vérificateur des comptes : « les soldes sont corrects et je recommande à l'AG d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité. »

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5) Démissions et élections du comité

Démissions et départs

Démission de Chloé Baertschi de son poste de secrétaire et du comité

Démission de Léa Candeau du comité

Départ du comité d'Arianne Bogousslavsky

Départ du comité de Michelle Waltz

Nouveaux membres

Déborah Grandjean rentre officiellement dans le comité au sein duquel elle participe depuis une année pour la partie communication. Elle reprend le poste de secrétaire

Isaline Frey intègre le comité en tant que membre

Deborah Vetterli intègre le comité en tant que membre

Election du comité :

 Marie-Claire Zaugg	Présidente
 Véronique Trabujo	Trésorerie
 Déborah Grandjean	Secrétaire et Communication
 Elena Piantino	Membre
 Marianne Baertschi	Membre
 Isaline Frey	Membre
 Deborah Vetterli	Membre

6) Election du vérificateur des comptes

Yves Piantino conserve le poste de vérificateur des comptes et est ré-élu

7) Présentation des activités de l'année

Retour sur la projection du film Microbirth en Octobre 2014. L'association Co-Naître remercie Eléna et Yves Piantino de nous avoir associé à cet évènement et d'avoir pris en charge les frais s'y rapportant.

Projet 2014-2015, nous aimerions organiser :

- ✓ La projection du film « Entre leurs mains » et attendons sa réception.
- ✓ La projection du film Loba suivi d'une discussion
- ✓ Une conférence avec Michel Odent lors de sa venue à Janvier 2015 (=> nous allons donc nous renseigner sur ses tarifs et disponibilités pour voir s'il est possible de l'organiser)

Salon du Bébé de Genève 2015, la boutique Mère et Terre prendra un stand et distribuera les flyers de Co-Naître selon arrangement

La cotisation 2014-2015 peut être réglée dès maintenant.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution.

Membre Parents : 25 CHF

Membre Professionnel : 120 CHF

Compte : Association Co-Naître, 1205 Genève, CCP 10-149423-5 CH98 0900 0000 1014 9423 5

L'association Co-Naître fonctionne uniquement grâce aux cotisations de ses membres et aux dons. Nous vous remercions de lui permettre ainsi de poursuivre sa mission qui est de soutenir et de promouvoir les « naissances respectées ».

La séance est levée à 20h25

Repas en commun

La Secrétaire Déborah Grandjean